

# L'ABEILLE.

IMPRIÉ ET PUBLIÉ, TOUS LES JOURS, PAR  
JÉRÔME BAYON.  
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

"Il faut que l'UNION soit conservée."

VENDREDI MATIN, 6 MAI 1834.

## POUR GOUVERNEUR:

**J. B. DAWSON.**

Memento pour les élections prochaines.

1<sup>o</sup>. On se rappelle qu'Edward D. White a voté en faveur d'une loi (sur les sucreries) qui a été portée pour notre malheur et pour la ruine de notre État si florissant.

2<sup>o</sup>. Nous Pavons envoyé au Congrès pour défendre nos droits, et pour représenter nos besoins, il a vaincu les uns et loulé aux pieds les autres.

Élevé parmi nous, JOHN B. DAWSON a grandi avec nous; ensemble nous avons vu notre pays passer de la servitude à l'indépendance. Il a toujours joué de l'hostile de ses concitoyens. Comme galant homme, il a toujours été respecté, comme citoyen, il a toujours été aimé, et comme juge, il a toujours été honné.

## SECOND DISTRICT SENATORIAL

**B. MARIGNY.**

Pour le Congrès — 1er district, CH. GAYARRE,  
" " " JAMES BRADFORD,  
" " " J. WALKER.

## INTERIEUR.

NOUVELLES ORLÉANS, 2 mai.  
Le président Jackson a envoyé au Sénat, le 17 de ce mois son projet contre la résolution adoptée par ce corps, déclarant la transfert des dépôts et déclarant que le président s'arrogeait une autorité qu'il n'a pas de la constitution. Par ce projet il déclare que la résolution adoptée par le Sénat est unconstitutional. Après lecture de ce document, M. Pontefex, sénateur du Mississippi, fit la motion de rejeter le projet, mais l'ajournement est lieu avant que cette proposition fut prise en considération.

Nous apprenons que les superbes Tableaux d'ADAM ET D'ÈVE, et les quatre MAMIES EGYPTIENNES, ne resteront exposés à la curiosité publique que jusqu'à vendredi soir, les propriétaires devant partir promptement lundi. Ceux qui n'auront pas encore vu ces objets admirables ne devront pas lesisser partir sans les voir.

En réponse aux observations que nous avons faites sur le nouveau cinéâtre que l'on a l'intention d'établir, l'Argus qui plaignait le cimetiâtre sur la rive droite du fleuve, le fait que l'on se propose ne serait pas rempli, en ce que les deux parties devront partir promptement lundi. Ceux qui n'auront pas encore vu ces objets admirables ne devront pas lesisser partir sans les voir.

Cette raison ne sera pas bien puissante, car, nous croyons que le fleuve qui se trouve placé entre la ville, et l'endroit proposé, suffit pour empêcher les mines de nous arriver. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que la rivière jaune qui fait de si grands ravages dans la ville, ne règne pas à l'autre côté du fleuve; quelque le vent chasse quelque fois les masses dans cette direction. Mais nous ne nous arrêtons pas à cette idée; et pourvoir que l'on éloigne le cinéâtre, et qu'on le place dans un endroit qui offre toutes les sécurités désirables, nous serons satisfait. Nous pensons qu'il y a dans cette partie, des routes très-élégantes; on peut s'en assurer. Que l'on se hâte de mettre le projet à exécution; mais qu'on ne le laisse pas, s'il y a à faire, avoir choisi l'endroit le plus convenable.

Par le navire Normandie, capitaine Bell, arrivé le 15 courant, le Havre à New-York le 16, a reçu des journaux de Londres du 19, et de Paris du 18 jusqu'au 15 mars. Ils ne contiennent rien d'important. Dans la chambre des communes d'Angleterre, la police strângue du gouvernement a été passée en revue, par une motion au sujet de la Turquie. Dans le cours de la discussion, le secrétaire des affaires étrangères, faisant allusion aux relations politiques entre l'Angleterre et la France, a dit que ces relations étaient maintenant plus confidentielles que jamais; qu'il ne sont donc pas à aucune époque. Les dates de Paris dans leur journal, vont jusqu'au 17 du mois. Où y parle d'une émeute qu'il y a eu à Lyon, dans le quartier de La Guillotière, où les canuts seuls ont figuré, et où ajouté que cette émeute a été promptement compromise. Les journaux de l'opposition sont très-mécontents des actes du gouvernement; mais on ne voit rien de grave dans tout cela.

Les nouvelles de Madrid vont jusqu'au 8. A cette époque, il y avait beaucoup de mouvement dans la capitale, mais il n'y avait pas eu de troubles bien graves. Quant au Portugal, rien de bien important n'est survenu depuis nos dernières nouvelles. Le 18 mars, le prix courant de Londres porte. Vendredi, les ventes de sucre et de café ont été fermes, et elles ont continué ce matin. Cependant il n'y a pas eu beaucoup de vente. Le sucre et le café étaient abondants sur le marché, et le commerce pâtit en général, qui y a à cez pour la consommation.

Le prix courant du Havre, du 9 mars, porte relativement au marché au coté, que les arrivages de la semaine dernière n'étaient que de 555 balles de la Nouvelle-Orléans et que les ventes se sont élevées à 3,500 balles. Le lundi et le jeudi de cette semaine, les affaires ont été actives, et pendant ces deux jours, les ventes se sont élevées à 3,200 balles. Mais depuis, les demandes ont été plus faibles à cause de la flotte d'une maison de banque de Rouen, et durant le reste de la semaine, les ventes n'ont pas excédé 400 balles, mais les prix sont restés les mêmes. Le 10, les ventes se sont élevées à 475 balles; le 11, 14; le 12, 50; le 13, 225; le 14, 246 balles. Louisiane de 118 à 135 francs, et George, de 120 à 122 francs.

Le paquet Normandie arrivé à New-York a apporté des journaux français jusqu'au 15 mars inclusivement. Il ne donne rien d'intéressant sur la politique. Le prince de Talleyrand est arrivé de Londres à Paris. On dit que le général Mina a été autorisé à rentrer en Espagne, la reine ayant pris la détermination d'accorder une amnistie générale.

Du général Mina.—Si le gouvernement espagnol tient à inspirer de la confiance aux Anglais, il devrait rappeler d'exil le général Mina. Lorsque Mina était simple labrador (payen) il fut le premier Espagnol qui commença les guerres de Guerillas si fatales à Napoléon. Pendant toutes les guerres de la péninsule, il fut le plus actif et le plus heureux des chefs de Guerillas, et le premier qui apprit aux généraux français par une vengeance sévère, à respecter les paysans Espagnols défenseurs de leur patrie. Quand le due de Wellington entra en France, Mina l'accompagna et le força de reconnaître en lui un grand général. Banni par l'ingrat Ferdinand, il revint en Espagne après la révolution de 1828, et pendant la crise qui suivit l'invasion des français; il fut le seul Espagnol qui se battit avec énergie et succès.

Tandis que quelques personnes faisaient des phrases sur la liberté, l'indépendance et la gloire d'une grande nation, Mina seul soutint son honneur; et si les généraux Espagnols se furent conduits comme lui, le due d'Angoulême n'aurait pas plus de raison que Napoléon de se vanter de ses succès. Depuis la chute de certains hommes qui navaient pas quand ils devaient céder ou résister, Mina est toujours resté en exil. Il est un optimiste de la part du gouvernement et l'Espagnol de le laisser dans cette situation, et tant qu'il ne sera pas rappelé, les ministres chercheront à vaincire de l'enthousiasme en leur faveur de la part des Anglais. Soit qu'ils le laissent en exil ou crainnent d'offrir à leurs pairs dictature militaire et par décret pour les Africaniards, soit qu'ils le laissent dominer par des préjugés aristocratiques en opposition avec l'honneur du peuple, ou soit qu'ils redoublent son influence dans les provinces Carlistes (ce qui devrait au contraire être un motif pour le rappeler) toujours est-il que leur conduite est également condamnable et n'inspire aucune confiance dans les principes qui les dirigent.

PIRATES.—Mr. Bonnet, capitaine du navire London Packet, arrivé il y a quelques jours à New Bedford par la route de l'Ile Ascension à l'épuisement du vaisseau de guerre anglais le Carlow, venant des côtes de l'ouest de l'Afrique. Ce bâtiment avait 10 pirates à bord qu'il avait capturé. Il paraît que sur les côtes d'Afrique, le Carlow aborda un bâtiment qui avait fait suspect et qu'il trouva abandonné par son équipage. Tandis que le navire était près de son bord, ce bâtiment sortit et tua un officier et plusieurs hommes du Carlow; il est probable que les pirates avaient laissé un membre au magasin. Le capitaine, commandant le Carlow armé ses chaloupes, se rendit au port et parvint à empêcher de 10 de ces soldats. Ces derniers déposèrent ce bâtiment pour faire face au même qui s'en-

leva.

ALCEDE LARRACHE, Orateur de la Chambre des représentants, Charles DERNBIGH, Président du Sénat.

Approuvé le 6 mars 1834.

A. R. ROMAN, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

CASADORES DE ORLEANS.

EL Lunes proximo, 5 del corriente, se presentó en el teatro de la calle de la Reina a las 8 de la noche y media de la tarde en el teatro del Casino del Cigarrero Francisco García, calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ALFONSO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

TRAITS sur France et New-York, A. POUTZ, 22 avril.

CAFE DE LA HAVANE, SUCRE & C. GARNIER, 600 esquimes, 400 milles oranges de sucre et ordinaires, 1000 libras de azúcar bruta, à vendre par M. S. CHODOROW LA STER & CO., 22 avril.

DETENUS à la prison de la police, 12 de Septembre, 1833, para el juicio de su hermano, el dueño de la casa de la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

TRAITS sur France et New-York, A. POUTZ, 22 avril.

CAFE DE LA HAVANE, SUCRE & C. GARNIER, 600 esquimes, 400 milles oranges de sucre et ordinaires, 1000 libras de azúcar bruta, à vendre par M. S. CHODOROW LA STER & CO., 22 avril.

DETENUS à la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: MICHEL SANSON, dep. glosier.

DETENUS à la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9<sup>o</sup>.

DETENUS a la pris-

ONTEAU ST. JACQUES.

EL DUEÑO de la pieza de St. Jacques, un pequeño y negro nombrado José, age de 12 a 13 años, se dirige a su señora a la calle de San Felipe, No. 16, entre las calles de la Levea y Conde, para una elección de las piezas vacantes de la dicha compañía.

Sigüenzo: ANTONIO ANCILES, mar. 9